



Lien vidéo youtube :
https://youtu.be/Ehr69gBq_Io

CONCOURS JEAN ZAY 2025/2026 : Plaidoirie pour Jean Zay.

Jean Zay, après un simulacre de procès, est condamné le 4 octobre 1940, à la déportation et à la dégradation militaire. Il s'agissait d'un procès truqué destiné à condamner Jean Zay pour de mauvaises raisons. Après avoir été incarcéré au fort Saint-Nicolas à Marseille, Jean Zay est emprisonné à la Maison d'Arrêt de Riom du 7 janvier 1941 au 20 juin 1944, date à laquelle il est enlevé par des miliciens pour être assassiné à Cusset le même jour.

Le 5 juillet 1945, la Cour d'Appel de Riom le réhabilite, à titre posthume, en annulant le jugement du 4 octobre 1940.

Mettez en scène la défense de Jean Zay lors de ce procès en réhabilitation.

- Inscriptions jusqu'au 6 janvier 2026 à faire parvenir à l'adresse : concoursjeanzay@gmail.com
(La fiche en annexe doit être remplie et renvoyée)
- Des membres du « Comité en l'Honneur des 80 Parlementaires du 10 juillet 1940 et des Passagers du Massilia » peuvent intervenir dans les classes pour présenter l'histoire de Jean Zay et donner des précisions sur le concours. Vous pouvez adresser la demande à l'adresse : concoursjeanzay@gmail.com

- Un travail collectif devra être privilégié, réalisé par tout ou partie de la classe.
- Cette mise en scène sera enregistrée en vidéo (avec un portable par exemple) et envoyée à l'adresse suivante avant le lundi 18 mai 2026 : concoursjeanzay@gmail.com

La durée de l'enregistrement ne doit pas excéder 15 minutes.

- Une présélection sera opérée le 26 mai 2026 par le jury, présidé par Madame Hélène Mouchard-Zay, fille de Jean Zay. Les trois classes sélectionnées présenteront leurs travaux dans la salle du tribunal ou à l'Espace Chambon de Cusset mercredi 24 juin 2026. Le déplacement jusqu'à Cusset devra être pris en charge par les écoles et/ou les familles des élèves sélectionnés.
- A l'issue de cette finale, le jury, proclamera le palmarès.
- Les classes finalistes seront récompensées par des ouvrages, diplômes, et la classe lauréate sera invitée à un voyage, dans les pas de Jean Zay, à Orléans, le mardi 30 juin. Le départ de ce voyage aura lieu à Cusset. Précision : le Comité ne prend pas en charge le trajet jusqu'à ce point de départ.
- Toutes les vidéos réalisées et soumises au jury seront diffusées sur la chaîne Youtube du Comité en l'Honneur des 80 Parlementaires du 10 juillet 1940 et des Passagers du Massilia.
- Les classes non finalistes recevront avant les vacances d'été la visite de membres du Comité des 80 qui leur remettront leurs récompenses.